



FORMATION CONTINUE - NIVEAU 3 ET 4

Directeur technique de club



DEVIS / PROGRAMME - 2020/2021

Ligue Méditerranée de Football
Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro : 93130968113
Siret : 782 812 903 00030

Document à transmettre à l'organisme qui prendra en charge votre formation

Volume Horaire : 16 heures

Public concerné	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Responsable technique de club amateur ▪ Entraîneur général de club amateur ▪ Entraîneur d'une équipe de niveau régional
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> • Identifier les compétences clés et les missions exercées par un directeur technique • Développer et manager le projet sportif du club
Prérequis	Le candidat doit au moment de son entrée en formation être titulaire du diplôme d'entraîneur de football de Niveau 3 (UEFA A BEF) ou Niveau 4 (UEFA B BMF)
Programme	<ol style="list-style-type: none"> 1. La fonction de directeur technique : <ul style="list-style-type: none"> ○ Identifier le profil et les missions du directeur technique 2. Le projet club : <ul style="list-style-type: none"> ○ Développer le projet sportif 3. Proposer des progressions pédagogiques <ul style="list-style-type: none"> ○ Débriefing, manager et réaliser des feedbacks constructifs 4. Les problématiques du directeur techniques <ul style="list-style-type: none"> ○ Témoignages et échanges



FORMATION CONTINUE - NIVEAU 3 ET 4

Directeur technique de club



Méthodes et Supports

- Exposés théoriques, mises en situation pratiques, temps d'échanges, travaux de groupes.
- Supports pédagogiques sous forme de diaporamas, documentations remises aux stagiaires

Planning et organisation

Une attestation de formation sera délivrée au terme de la session. Elle répond aux exigences de formation continue des entraîneurs dans le cadre de l'application du Statut des Educateurs et de la délivrance des licences UEFA.

Responsable Pédagogique de la Formation : DUBOIS Nicolas

Dates : 07 et 08 septembre 2020 / 19 et 20 juin 2021

Coût

Coût pédagogique : 144€ en demi-pension

Lieu de la formation : Aix-en-Provence et Rousset

Hébergement et restauration : Demi-pension comprise + possibilité d'hébergement (à la charge du participant)

Une demande de co-financement peut être effectuée auprès de la Commission d'aide à la formation de la LFA à l'adresse suivante formation@fff.fr

Attention : les stagiaires sont tenus de pratiquer lors des séances pédagogiques de terrain et doivent donc se munir de leurs équipements sportifs.

Programme :

Horaires	1er jour	2è jour
8h30 - 9h	Accueil - Présentation de la formation – Inclusion	Apports formateurs
9h - 9h30	La fonction de directeur technique	Témoignage d'un directeur technique de club amateur
9h30 - 10h		
10h - 10h30	Pause	
10h30 - 11h	Au cœur du projet club	Séance cadre
11h - 12h30		
12h30 -14h30	Déjeuner	
14h30 - 15h	Séance stagiaire Des procédés de référence évolutif	Bilan Terrain - Synthèse thématique
15h - 15h30		
15h30 - 16h		
16h30 - 17h	Pause	
17h - 17h30	Retour sur la séance	Politique Technique Nationale BILAN
17h30 - 18h30		
19h30	DINER	

LIGUE MEDITERRANEE DE FOOTBALL

S.A.G. 11.723 - SIRET 782 812 903 00030

Siège social : Europôle de l'Arbois - 390, Rue Denis Papin - CS 40461 - 13592 AIX EN PROVENCE Cedex 3

T : +33 (0)4 42 90 17 80 - F : +33 (0)4 42 54 15 65

secretariat@mediterranee.fff.fr - <https://mediterranee.fff.fr>

FÉDÉRATION FRANÇAISE DE FOOTBALL

Agréée par le Ministère de la Guerre n°7615 - Reconnue d'utilité publique par décret du 4 décembre 1922

Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro : 93130968113 auprès du Préfet de la Région